

De même, la confession faite sans les dispositions voulues de sincérité, de repentir ou de propos, fait naître l'obligation du sceau sacramentel.

Les choses dont la révélation est de nature à rendre la confession odieuse aux fidèles sont : tout péché, mortel ou véniel ; diverses circonstances que le pénitent a cru devoir donner pour être mieux compris ; la pénitence imposée : les tentations ; certains défauts naturels du pénitent connus par la confession ; les scrupules du pénitent ; les *vertus* et les *don*s extraordinaires, en tant que le pénitent les a révélés pour expliquer quelques péchés.

Imposture

A la nouvelle de l'assassinat du roi d'Italie, nous disions à un confrère : Tenez pour certain que certains journaux en feront porter la responsabilité au Vatican, comme ils accusent les missionnaires d'être la cause première des troubles de la Chine. Huit jours plus tard, en vertu d'un mot d'ordre des loges, on rééditait la même imposture.

Le Frère des écoles chrétiennes

L'auteur de la nouvelle histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle (1) a tracé, d'après les règles de l'Institut, le portrait du "Cher Frère." Il nous dit ce qu'il est, ce qu'il fait à chaque heure du jour, quelles vertus il pratique et comment il est formé à ces vertus. Chacune des lignes, chacun des mots de ce portrait sont pris textuellement dans les Constitutions de l'Institut, dans ses règles et règlements, dans les Bulles des papes qui l'ont institué. La canonisation du saint Fondateur nous fournit l'occasion de citer ces pages qui seront lues avec autant de légitime curiosité que d'édification.

Observons que les Constitutions des 12 autres congrégations vouées en France à l'enseignement, sont bien semblables, du moins quant au fond, à celles qu'on va lire et qu'elles tendent

(1) *Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle*, par M. l'abbé Guibert, Salpêtrien. In 8° de XL-725 pages ; chez Ponsérigne. — 2. Pages 573 et suivantes.